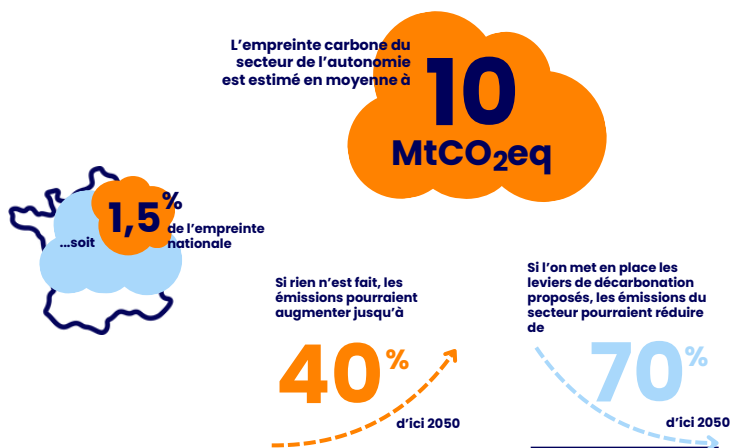


Décarbonons le secteur de l'Autonomie

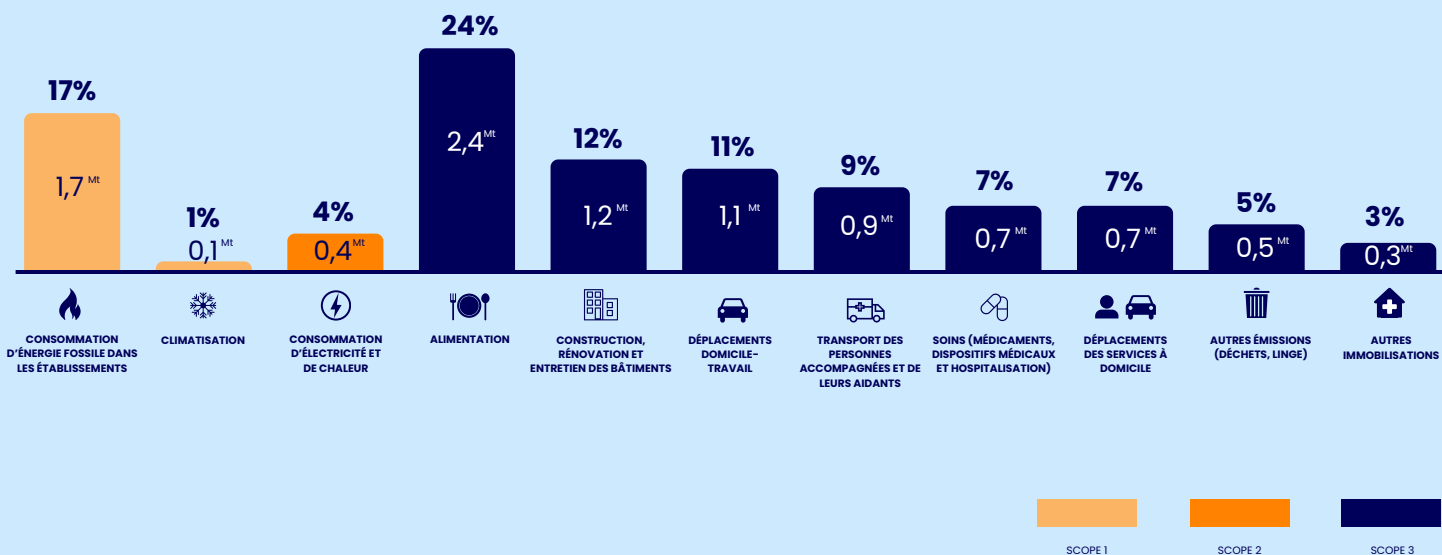
Une infographie pour comprendre les enjeux

Ce rapport identifie et quantifie un ensemble de leviers à activer pour baisser les émissions de gaz à effet de serre du secteur afin qu'il s'aligne avec l'objectif Européen de 34 % de baisse des émissions annuelles en 2030 par rapport à 2022 et à l'objectif de l'Accord de Paris de baisse de 80 % les émissions annuelles en 2050.

Les principaux résultats



Répartition des émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'Autonomie (MtCO₂e)



Périmètre de l'étude

Établissements d'éducation spéciale, établissements et services d'hébergements, services à domicile ou ambulatoire

Établissements et services d'hébergements, services de maintien à domicile, unités de soins à longue durée



ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES



SECTEUR DE L'AUTONOMIE

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

AUTRES



Établissements et services d'hébergements, établissements et services de travail protégé, établissements et services de réinsertion professionnelle, services de maintien à domicile

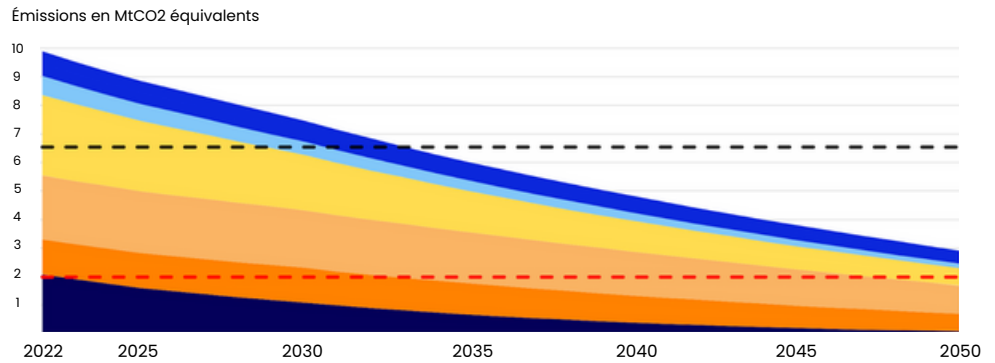
Établissements et services multi-clientèles, centre de ressources, centres prestataires de services pour personnes cérébro-lésées

Évolution des émissions de GES du secteur de l'Autonomie entre 2022 et 2050 avec mise en place des leviers de décarbonation

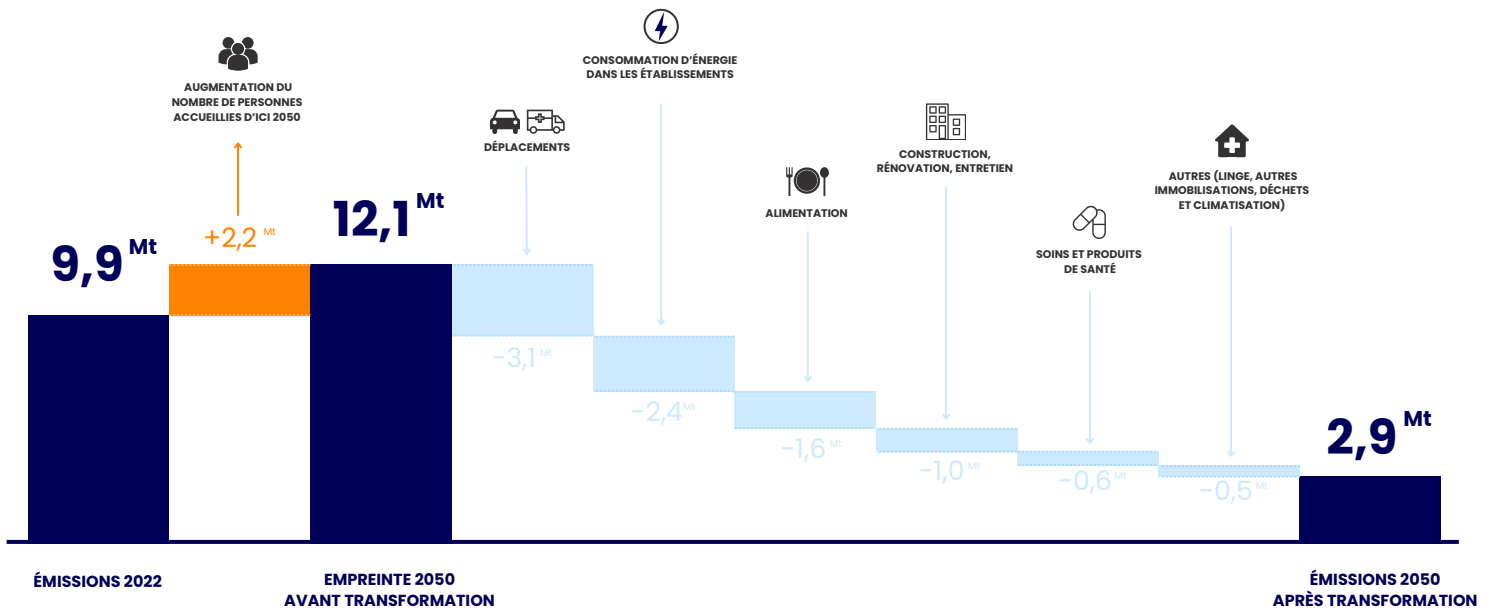
VARIANTE "AVEC VIRAGE DOMICILIAIRE"

83 % de la baisse des émissions proviennent de leviers dont l'activation implique totalement ou en partie le secteur de l'Autonomie. Le secteur joue donc un rôle central dans sa décarbonation et l'accélération de la mise en place des actions déjà engagées en dehors du secteur.

- CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- ALIMENTATION
- SOINS ET PRODUITS DE SANTÉ
- - - OBJECTIF 2050
- CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
- DÉPLACEMENTS
- AUTRES (LINGE, CLIMATISATION, AUTRES IMMOBILISATIONS, DÉCHETS)
- - - OBJECTIF 2030



Émissions de GES du secteur de l'Autonomie en 2050 après transformation



The Shift Project est un think tank qui œuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone. Nous sommes une association loi 1901 d'intérêt général, guidée par l'exigence de la rigueur scientifique. Notre mission consiste à éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique en Europe. The Shift Project est soutenu par des leaders économiques qui veulent faire de la transition énergétique leur priorité stratégique. Il est épaulé par un réseau de plusieurs milliers de bénévoles regroupés au sein d'une association : The Shifters

www.theshiftproject.org



La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) gère la branche autonomie de la Sécurité sociale. Elle soutient l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu'au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national. À ce titre, elle pilote le réseau des acteurs locaux de l'autonomie et leur propose un appui technique. Enfin, elle contribue à la recherche, à l'innovation et à la réflexion sur les politiques de l'autonomie.

www.cnsa.fr



L'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale garantit la professionnalisation et la mobilité des cadres supérieurs et dirigeants qui la composent en adéquation avec les attentes des pouvoirs publics vis-à-vis des formations et parcours de ces dirigeants. Elle assure la production et la transmission de connaissances en appui de la transformation de la protection sociale en France et à l'international, face notamment aux défis du vieillissement, de la soutenabilité financière et de la transition écologique.

www.en3s.fr



La chaire de recherche RESPECT « Résilience en Santé, Prévention, Environnement, Climat, Transition » portée par l'EHESP est financée par AESIO Mutuelle, avec trois objectifs de recherche : comprendre les contours d'un système de santé résilient et produire un document de référence caractérisant les risques en santé publique liés à la dégradation de l'environnement ; diffusion et d'appropriation des connaissances en santé-environnement ; décrire des scénarios prospectifs en prévention, intégrant les facteurs de risques environnementaux et des critères d'aide à la décision.

